Jeudi 1er avril 2021

**Brussels Airport et skeyes testent un drone de sécurité**

**ainsi qu’un système de détection des drones**

**Brussels Airport et skeyes testent cette semaine le déploiement opérationnel de drones à l’aéroport, et autour de celui-ci. Il s’agit de faire évoluer, dans un environnement sécurisé, un drone de sécurité innovant pouvant être piloté à grande distance, afin de vérifier comment des drones peuvent augmenter la sûreté, la sécurité et l’efficience des opérations aéroportuaires. En outre, on teste également un système de détection des drones permettant de repérer les drones indésirables, car dans des circonstances normales ceux-ci ne sont pas autorisés sur l’aéroport, ni autour de celui-ci.**

**Un drone de sécurité pour les inspections aéroportuaires**

Les drones et les avions ne font pas bon ménage. C’est la raison pour laquelle les drones sont interdits sur l’aéroport et dans ses environs. Un drone égaré peut créer des situations particulièrement dangereuses pour le trafic aérien. Seule exception : le drone de sécurité que testent Brussels Airport et skeyes, en étroite collaboration. Au cours de deux journées de test, les 31 mars et 1er avril, les possibilités et les procédures opérationnelles d’un tel drone de sécurité seront étudiées.

Vu la grande superficie de l’aéroport, un drone peut être un moyen d’obtenir rapidement une vision privilégiée de la situation à un endroit particulier du site de l’aéroport. Pour la première fois, un drone de sécurité a été testé aujourd’hui à Brussels Airport en collaboration avec Citymesh, opérateur de drones et partenaire pour le réseau 5G privé de l’aéroport. La particularité de ce drone est de pouvoir être piloté à très grande distance, via le réseau 5G privé de l’aéroport. Pour ce test, le pilote de drone de Citymesh ne se trouvait pas sur place, mais en Flandre occidentale (à Bruges). Via la 5G, il a piloté le drone “*beyond visual line of sight*”, une grande première pour un aéroport !

Il existe différentes activités à l’aéroport pour lesquelles les drones pourraient apporter une valeur ajoutée. Pendant les journées de tests, on examinera comment exploiter le drone pour des rondes d’inspection sur le terrain et pour la surveillance du domaine aéroportuaire, le drone pouvant servir de jumelles à distance, en plus des inspections physiques. Une deuxième simulation concerne un incident aérien, où un drone peut arriver très rapidement sur place pour donner une première impression de la situation et transmettre d’emblée des informations importantes aux services de secours. On teste également l’usage du drone pour des inspections visant les animaux présents sur l’aéroport, tels que les oiseaux ou les lapins, qui peuvent représenter un danger pour les avions au décollage ou à l’atterrissage.

**Arnaud Feist, CEO de Brussels Airport :** « En tant qu’aéroport, il importe de continuer à miser sur l’innovation. Bien qu’à première vue les drones et l’aviation ne fassent pas bon ménage, il s’agit d’une nouvelle réalité dont nous devons étudier les opportunités. Grâce à notre réseau 5G privé, nous sommes parvenus aujourd’hui à piloter un drone à (grande) distance, une première en matière d’innovation, réalisée ensemble avec nos partenaires. L’utilisation de drones peut constituer un instrument supplémentaire dans notre fonctionnement, et ces tests nous donneront un meilleur aperçu des opportunités. »

**Johan Decuyper, CEO de skeyes**: « skeyes a développé depuis très longtemps une expertise en matière de drones. Nous collaborons également très souvent à des projets de test en situation réelle. Cette opération était un premier essai dans notre ‘habitat naturel’ : un environnement aéroportuaire. Ces journées de test ont déjà démontré que l’exploitation de drones peut aussi être très utile ici. Nous souhaitons explorer autant que possible leurs atouts ensemble, avec nos partenaires de l’aéroport. Mais naturellement, sans jamais perdre de vue notre premier souci : la sécurité de l’ensemble du trafic aérien. »

**Système de détection des drones : concrètement**

Les drones ne sont pas autorisés dans les environs de l’aéroport. C’est pourquoi des panneaux autour de l’aéroport indiquent qu’il s’agit d’une « *no drone zone »*, pour la sécurité du trafic aérien. Les drones étant de plus en plus répandus, le second objectif des journées de test était de vérifier s’ils pouvaient être détectés dans les environs de l’aéroport en combinant différentes technologies. Ces technologies permettent de repérer à la fois les drones coopératifs, dont le vol est autorisé et qui partagent leur localisation, et les drones non coopératifs. Différents drones sont utilisés pendant le test afin de les identifier ultérieurement.

Un opérateur de drone doit demander à l’avance son vol au régulateur. Pendant le test, on vérifie si les données de l’autorisation de vol correspondent au vol réellement effectué. Outre l’observation visuelle par des pilotes, la sécurité aéroportuaire ou des contrôleurs aériens, une détection via des systèmes technologiques avancés est la seule manière de repérer rapidement les engins pour lesquels il n’a pas été demandé d’autorisation de vol. Sur la plateforme de gestion du trafic drone de SkeyDrone, une filiale de skeyes, les données des détections de drones et des autorisations de vols sont comparées, traitées et visualisées. Sur la base de ces résultats, on peut désormais affiner la recherche, afin de trouver les technologies susceptibles d’apporter la plus grande plus-value.

**Un environnement sécurisé**

Ces tests ont fait l’objet d’une longue préparation au préalable. Il va de soi qu’ils ne doivent pas mettre en danger le trafic aérien et qu’ils doivent perturber le moins possible le fonctionnement régulier de l’aéroport. Les moments de test ont été coordonnés avec le trafic aérien, en tenant compte des conditions météorologiques. Il faut fermer pour cela une partie des pistes d’atterrissage. Les activités sur et autour des pistes sont réduites à un minimum, de sorte que les drones puissent toujours rester à bonne distance des personnes, des bâtiments et des avions. Tout se passe en étroite collaboration entre les contrôleurs aériens dans la tour et l’*Airport Operations Centre* de Brussels Airport.

Depuis l’entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne sur les drones, skeyes est responsable des autorisations de vols de drones dans l’espace aérien autour des aéroports belges. Les pilotes de drones désireux d’évoluer autour d’un aéroport doivent en demander l’autorisation à skeyes via l’application DSA (*Drone Service Application*), un outil développé spécialement à cet effet par SkeyDrone. Cette application DSA permet au pilote comme à skeyes de suivre le vol en temps réel. Tous les vols de test qui se déroulent cette semaine ont été planifiés en coordination avec les contrôleurs aériens.

**Contact**

Brussels Airport Press Office : +32 (0)2 753 53 53, [media@brusselsairport.be](mailto:media@brusselsairport.be)

skeyes : +32 (0)2 206 2007, [press@skeyes.be](mailto:press@skeyes.be)

**À propos de Brussels Airport**

Avec ses 26,4 millions de passagers et 667.220 tonnes de fret par an, Brussels Airport figure parmi les aéroports les plus importants d’Europe. Brussels Airport relie la capitale européenne à 236 destinations de passagers et de fret, ces liaisons étant opérées par 74 compagnies aériennes (chiffres 2019).

Brussels Airport répond aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires et des vacanciers tant pour le trafic intra-européen que pour le long-courrier. Il offre également le choix le plus large de destinations à bas prix au départ de la Belgique. L’aéroport est le deuxième pôle de croissance économique le plus important du pays et génère 64.000 emplois directs et indirects.

L’aéroport est géré par Brussels Airport Company. Les actionnaires en sont l’Etat belge (25%) et un consortium d’investisseurs privés (75%).

Suivez @brusselsairport sur Twitter, ou sur Facebook via [www.facebook.com/brusselsairport](http://www.facebook.com/brusselsairport)

**À propos de skeyes**

skeyes assure la sécurité et l’efficacité du trafic aérien en Belgique – 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les contrôleurs aériens de skeyes guident plus de 3.000 avions chaque jour, soit plus d’un million de mouvements de vol par an. L’entreprise publique autonome est active au cœur de l’Europe, dans un des espaces aériens les plus denses et complexes du continent. skeyes est présente à Brussels Airport ainsi qu’aux aéroports d’Anvers, de Charleroi, de Courtrai, de Liège et d’Ostende. Grâce à son centre de contrôle CANAC 2, skeyes gère les mouvements de vol au-dessus de la Belgique et d’une partie du Luxembourg jusqu’à une hauteur de 7.500 mètres (\*).

L’entreprise compte près de 900 collaborateurs expérimentés qui sont au service de leurs clients : compagnies aériennes, aéroports, secteur aérien et autorités. skeyes développe également des services innovants en ce qui concerne les drones et contribue à un avenir durable du secteur aérien, entre autres en matière d’environnement.

skeyes est membre du FABEC, un bloc d’espace aérien commun (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, France et Suisse) dont le but est d’améliorer l’efficacité de la navigation aérienne au cœur de l’Europe dans le cadre du Ciel unique européen.

[www.skeyes.be](http://www.skeyes.be)

(\*) L’espace aérien supérieur des pays du Benelux et de l’Allemagne du Nord-Ouest est géré conjointement par le centre EUROCONTROL de Maastricht.